

C.C.A.S. de la commune de Longechenal
131 rue de la Soierie
38690 LONGECHENAL

C.C.A.S.
Réunion du C.C.A.S. du 10 novembre 2022
PROCES VERBAL

Date de la convocation : le 3 novembre 2022

Affichée le : 3 novembre 2022

Nombre de membres de la commission C.C.A.S. : 11

L'an deux mille vingt deux, le dix novembre à vingt heures, les membres du C.C.A.S. de la commune de Longechenal étaient convoqués en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Charles FERRAND, président.

Présents : M. Charles FERRAND, maire et président du C.C.A.S, M. Romaric CHAVANT, Mme Margaux DROOGMANS, Mme Claire LASSEUR, Mme Aurélie NICOD, membres du conseil municipal

Mme Marie-Renée FERRAND, Mme Stéphanie LAGRASSA, Mme Christelle PASSINGE, Mme Emmanuelle RODILLON, membres nommés par arrêté de monsieur le maire.

Absent avec procuration : M. Colin CHAMPON, donne procuration à Mme Christelle PASSINGE.

Absents excusés : Mme Stéphanie RUIZ Vice-Présidente.

Secrétaire de séance : M. Romaric CHAVANT,

Monsieur Charles FERRAND, maire de la commune de Longechenal, président du C.C.A.S ouvre la séance.

Il donne lecture du pouvoir accordé par M. Colin CHAMPON qui donne procuration à Mme Christelle PASSINGE.

Validation du compte rendu de la séance du 24 octobre 2022.

1/ Organisation du repas des aînés

Le président rappelle que lors de la réunion du 24 octobre dernier, le conseil a décidé de la date du samedi 19 novembre à 12h00 pour le repas pris en commun avec nos aînés. L'événement se déroulera à la salle de l'école communale.

Des consultations ont été menées auprès de quatre traiteurs afin de choisir un menu pour cette occasion, deux professionnels ont répondu, les propositions sont étudiées avec attention :

- Boucherie du Mottier propose :

Terrine de sanglier, rondade de chapon et cardons à la crème, fromage, bûche au chocolat. Le menu est à 22€ par personne avec une miche de pain incluse.

- Rémi Valentin propose un choix de trois menus différents, comprenant : une entrée, un plat avec deux accompagnements, fromage et dessert montant de 23,50 € à 26,50 € service non compris.

Le conseil évalue les offres de menu pour le repas, la proposition numéro trois de Rémi Valentin retient l'attention :

Terrine de sanglier aux trompettes de mort, Suprême de pintade aux morilles, Gratin de ravioles, Poêlée de légumes, Fromages secs ou fromage blanc, Entremet royal chocolat au prix de 25,50€ ttc par personne, pain non compris.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil du CCAS décide d'accepter le menu numéro trois de Rémi Valentin à 25,50 €, il conviendra d'ajouter le pain à ce montant.

2/ Distribution des colis

Décision prise lors du précédent conseil : pour les personnes âgées de 80 ans l'invitation proposerait aux choix : la participation au repas ou un colis adapté à la situation de chacune des personnes, produits de soins ou colis festif.

Pour se faire la superette Spar de Champier propose un colis pour 20 € l'unité : papillotes, chocolat noir, délice de foie gras, biscuits, tisane, eau de Cologne, toast, confiture dans un sac cadeau.

La Boucherie du Mottier propose un colis à 20 € composé de : un saucisson sec, assortiments de petit fours, confiture poire-noix, 1 bouteille de vin, tablette chocolat. Produits faits maison ou issus de producteurs locaux Isérois.

La pharmacie de la Frette propose un colis de soins pour 18.63 € à offrir aux personnes en structures adaptées.

Après en avoir délibéré, les deux offres, acceptées à l'unanimité des membres présents, sont le colis de La Boucherie du Mottier et le colis de la pharmacie de La Frette.

3/ Questions diverses.

- Trois personnes invitées demandent que leurs colis soient attribués à des personnes en difficultés « car c'est le rôle du CCAS ». Le conseil prendra effectivement en compte cette demande.
- La préparation de la salle se déroulera le samedi 19 novembre à partir de 9 heures
- La distribution des colis se déroulera le samedi 10 décembre à partir de 9 heures.
- Un point budgétaire est proposé aux membres du conseil.
- Fracture numérique: La déchetterie de Chabons sera très prochainement équipée d'un dispositif d'accès par lecture des plaques minéralogiques, dispositif également à l'étude pour les déchetteries de Bièvre Isère Communauté. Les habitants sont invités à enregistrer par internet leurs véhicules, ce qui pose problème aux personnes ne disposant pas de moyens numériques. Pour cela, des rendez-vous en mairie avec un aidant seront mis en place afin d'apporter une solution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45.

Le Président



Le secrétaire

